

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII^e Volume.
N^o 20. — Août 1898.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1898

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — *M^{me} Corbin.* — *M. de Vatry.* — *M. Thirion.* — *M. Vernois.* — *M. de Maintenant.* — *M. Minguet.* — *M. Cagny.* — *M. Deshais.* — *M. Cossin.* — *M. Desachy (Charles).* — *M. le baron de Condé.* — *M. Bruslé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire (de Nanteuil).* — *M. Froment (de Saint-Firmin).* — *M. de Maricourt.* — *M. Picard (de Crépy).* — *M. Brochon.* — *M. Perpette.* — *M. Bruiet.* — *M. Am. de Caix de Saint-Aymour.* — *M. Corbin.* — *M. Thiénard.* — *M. Odent.* — *M. Frémy.* — *M. le baron Seillière.* — *M. Bourbonneux.* — *M. Sebert.* — *M. Vinet.* — *M. le baron de Saint-Marc.* — *M. le comte Amelot.* — *M. Drivière.* — *M. Guérard.* — *M. le prince Radziwill.* — *M. le baron Franck Seillière.* — *M. Morel.* — *M. Vantroys.* — *M. le baron Gustave de Rothschild.* — *M. Tassin père.* — *M. Deslandes père.* — *M. Delamotte.* — *M. Demachy.* — *M. Albert Menier.*

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — *Monseigneur l'Evêque de Beauvais.* — *M. le Sous-Préfet de Senlis.* — *M. le Maire de Senlis.*

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemis, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : *M. Thirion.* — *Vice-Présidents :* *MM. Morel, Vantroys et Guillemot.* — *Secrétaire-Général :* *M. Mouret-Appert.* — *Secrétaire-Général-Adjoint :* *M. Pillois.* — *Secrétaire :* *M. Lestocart.* — *Secrétaire pour l'Apiculture :* *M. Hardret.* — *Trésorier :* *M. Choquet (Jules).* — *Trésorier-Adjoint :* *M. Noché.* — *Bibliothécaire-Archiviste :* *M. Cavallier.* — *Conservateur du Matériel :* *M. Tirlet.*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président :* *M. Roblin.* *Vice-Président :* *M. Doucet.* *Secrétaire :* *M. Caron.* *Vice-Secrétaire :* *M. Defrocourt.* *Délégué :* *M. Pascon.*
CREIL. — *Président :* *M.* *Vice-Prés.* : *MM. Coquatrix et Pichon.* *Secrétaire :* *M. A. Thuillot.* *Vice-Secrétaire :* *M. E. Thuillot.* *Trésorier :* *Délégué :* *M. Grouas.*
CREPY-EN-VALOIS. — *Président :* *M. Chopinet.* *V.-Présidents :* *M. Petit* *Trésorier :* *M. Legros.* *Secrétaire :* *M. Francolin.* *Vice-Secrétaire :* *M. Gannier.* *Délégué :* *M. Ducro.*
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président :* *M.* *Vice-Présidents :* *MM. et Chapon.* *Secrétaire :* *M. Sylvain Berger.* *Délégués :* *MM. et Box.*
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid. :* *M.* *Vice-Présid. :* *M. Naze.* *Secrétaire :* *M. Peltier.* *Vice-Secr. :* *M. Sadet.* *Trésorier :* *M. Barbier.* *Délégué :* *M. Delaunay.*
NANTEUIL-LE-HAUDOIN. — *Président :* *M. Valadon.* *V.-Prés. :* *MM. Hardy et Delépine.* *Secrétaire :* *M. Grélez père.* *Vice-Secrétaire :* *M. Lebrun.* *Trésorier :* *M. Lefebvre.* *Délégués :* *MM. Garnotel et Bellot.*
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président :* *M. Celer.* *Vice-Présid. :* *MM. D'landes et Bouffot.* *Secrétaire :* *M. Conin.* *V.-Sec. :* *M. R by.* *Trésorier :* *M.* *Délégué :* *M. Lefebvre.*

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 AOUT 1898.

PRÉSIDENTICE DE M. VANTROYS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après une rectification au Palmarès de l'Exposition, nécessitée par une erreur typographique.

Le 2^e prix d'honneur, offert par M. de Waru, maire de Senlis, prime de 50 fr. et médaille commémorative, a été attribué à M. MARIE, horticulteur à Senlis.

Le 3^e prix d'honneur, offert par M. Chopinet, député, prime de 50 fr. et médaille commémorative, a été accordé à M. TESTARD, horticulteur à Senlis.

Et au lieu de *la Cricière*, lire : *la Cricière des jeunes plants d'asperges.*

Ont été admis pour faire partie de la Société :

MM. LATOUR, propriétaire à Senlis.

le docteur **DE RAYSSAC**, à Senlis.

BESSET (Adolphe), jardinier à Duvy.

TARCY, entrepreneur de maçonnerie à Chamant.

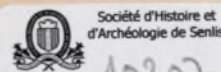
Adrien MOQUET, propriétaire à Senlis.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1^o Lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, demandant pour être présenté au Conseil général, le rapport des travaux de la Société. — La réponse a été envoyée à M. le Préfet par M. Thirion, président.

2^o Lettre du même, annonçant l'envoi, au nom de M. le Ministre de l'Agriculture, d'une médaille d'argent pour l'Exposition.

XVII^e VOLUME. — N^o 20. — AOUT 1898.



Notice : 10207

CR : 5418

SHAS



0 000000 054188

3° Lettre de M. Pillois s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

4° Lettres de M. Guillemot, vice-président, et Sylvain Berger, s'excusant de ne pouvoir venir à la réunion de ce jour, et demandant tous deux, au nom de plusieurs jardiniers de Chantilly et des environs, que, contrairement au règlement, l'exposition de chrysanthèmes soit maintenue à l'automne prochain. Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, M. le Président met aux voix la question de savoir si on doit décider de suite ce que l'on doit faire, ou s'il y a lieu d'ajourner à la prochaine réunion la décision à prendre. L'ajournement à un mois a été décidé à la majorité.

5° Lettre de la Société régionale d'horticulture de Montreuil-sous-Bois demandant à notre Société de vouloir bien déléguer un de ses membres pour remplir les fonctions de juré à son Exposition du 3 septembre prochain. — M. Carreau est désigné comme délégué de la Société.

6° Concours annoncés :

Nantes, du 24 au 26 septembre prochain ;

Meaux, du 8 au 11 septembre ;

Lyon, du 1^{er} au 4 septembre ;

Paris, du 9 au 14 novembre.

7° Prix-courant de la maison Dufour, 43, rue de Turbigo, Paris, pour les toiles-abris et les sacs à raisins.

8° Catalogue d'ognons à fleurs de la maison van Velsen, de Hâarlem, Hollande.

Le Secrétaire-Général donne lecture à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa réunion de ce jour :

Le Conseil a ordonné l'apuration des comptes à propos de l'Exposition. Il a renvoyé à l'assemblée générale la décision à prendre à propos des lettres de MM. Guillemot et Berger. — Ces décisions sont ratifiées par l'assemblée.

M. le Président fait une lecture sur les Moineaux, prise

dans la *Revue scientifique* de M. Xavier Raspail, et il est voté des remerciements à son auteur. Un extrait de cette lecture sera inséré au Bulletin.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures et demie.

Apport en séance :

M. POUILLARD dépose sur le bureau un lot de pommes de Pigeon d'agût, très abondante et hâtive; il en fait déguster quelques-unes et abandonne les autres pour la tombola. —
Remerciements

LE CAS DU MOINEAU

Le moineau domestique (*Passer domesticus* Brisson) a toujours eu ses détracteurs et ses défenseurs; mais, depuis quelques années, les premiers poursuivent une campagne active contre cet oiseau, qu'ils proclament « le plus nuisible de tous ceux qu'ils connaissent ».

Tout le monde connaît le moineau; mais, si beaucoup lui attribuent le rôle d'un parasite, il serait plus juste de le considérer comme un simple familier de l'homme, dont il aime la société, car il ne s'établit que là où ce dernier habite, sans manifester plus de préférence pour le château que pour l'humble toit de la chaumière. On ne le rencontre que dans les villes, les villages, et au milieu des fermes même les plus écartées dans la campagne; mais, ainsi que j'ai pu le constater, il fuit toute habitation isolée, du moment qu'elle est laissée dans un complet abandon.

Le plus gros grief qu'on puisse invoquer contre lui, c'est le tort sérieux qu'il cause aux céréales au cours de leur maturité. A ce moment, tous les jeunes, même ceux qui viennent de quitter le nid, se réunissent en bandes nombreuses, et lorsque

l'une d'elles a jeté son dévolu sur un champ de blé commençant à jaunir, certes le propriétaire n'a pas lieu de se montrer satisfait. Généralement, elle adopte de préférence celui qui se trouve à proximité d'un rideau d'arbres et aux abords des habitations; très rarement elle gagne les blés situés à distance, au milieu des plaines.

Le moineau est donc nuisible au moment de la maturité du blé, ceci ne peut être contesté; mais il ne l'est que dans des proportions assez restreintes, car, je le répète, il ne s'éloigne guère des centres habités et n'étend pas ses courses au loin dans les plaines découvertes; de sorte que dans une localité, ce n'est jamais que sur quelques pièces de terre les plus proches du pays qu'il peut faire tort à la récolte. Au moment des semailles de l'automne et du printemps, on n'a rien à lui reprocher; on ne le voit jamais s'abattre sur les terres nouvellement ensemencées, où, du reste, il ne ferait que ramasser le grain non enfoui, et, par suite, perdu.

Je n'essaierai pas d'énumérer les espèces d'insectes détruites par le moineau, ce qui ne donnerait certainement qu'une liste fort incomplète, pas plus que je ne chercherai à établir l'importance de ces destructions, par des chiffres qui ne reposeraient, comme tous ceux qui sont présentés en pareil cas, que sur des évaluations très approximatives, quand elles ne sont pas basées sur des données de pure fantaisie.

Mais ce qu'on peut affirmer sans craindre d'être taxé d'exagération, c'est que cet oiseau fait une consommation énorme, au temps de ses couvées, des insectes les plus nuisibles, notamment parmi les lépidoptères, de piérides, bombyx, noctuelles, etc., tant à l'état de chenille que d'insecte parfait; parmi les orthoptères, de grillons, sauterelles, forficules, courtilières; parmi les coléoptères, du plus redoutable de tous les animaux nuisibles, du hanneton vulgaire, dont les ravages qu'il cause dans les cultures peuvent se chiffrer chaque année par des centaines de millions.

C'est sous ce dernier rapport qu'apparaît surtout l'utilité du moineau. Sa première couvée, en effet, coïncide vers la fin d'avril avec la sortie de terre du hanneton, et à ce moment les autres insectes étant rares, ce dernier lui fournit une nourriture abondante pour ses jeunes doués d'un appétit difficile à satisfaire. Vient-il d'en saisir un au vol ou de l'enlever de la feuille où il se tenait accroché, il l'abandonne si c'est un mâle, mais si c'est une femelle il a vite fait de séparer l'abdomen du corselet, auquel restent attachées les élytres, puis il emporte au nid cette copieuse bouchée, qui disparaît comme par enchantement dans le bec qu'ouvre démesurément le jeune à qui revient le tour de la distribution.

J'ai vu opérer ainsi, pendant des journées entières, des couples de moineaux, ce qui permet de se représenter le nombre de vers blancs soustraits à la terre, en tenant compte, ainsi que j'en ai fait la preuve, que chaque femelle de hanneton produit, en trois pontes, jusqu'à quatre-vingts œufs.

Loin de lui faire une guerre d'extermination, acceptons-le, malgré ses défauts, comme un précieux défenseur de nos intérêts champêtres, puisque nous ne sommes pas capables de prendre les mesures nécessaires pour combattre le hanneton tous les ans.

Si nos nerfs sont trop excités en le voyant manger les cerises et écosser les petits pois, envoyons-lui quelques coups de fusil qui suffiront pour le corriger, car il est prudent et n'aime pas entendre parler la poudre. Mais n'allons pas plus loin, ce serait travailler contre nos propres intérêts.

En résumé, le moineau est un insectivore des plus utiles, mais surtout un mangeur de hannetons par excellence. C'est particulièrement à ce point de vue que nous devons le considérer, et si on établissait en droit et avoir les services qu'il rend et le préjudice qu'il cause, on constaterait, en fin de compte, que c'est nous qui sommes ses débiteurs, et de beaucoup.

XAVIER RASPAIL.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La Tomate. Culture hivernale. — Originaire de l'Amérique méridionale, la Tomate demande une température moyenne de 18 à 25 degrés. Elle est essentiellement frileuse.

Pour obtenir un bon résultat, il est nécessaire : 1^o de choisir une variété très naine et surtout très hâtive; 2^o de porter la plus grande attention à l'éducation des plants, ce qui influe considérablement sur le succès.

Si nous supposons maintenant que nous voulons récolter en janvier, vers le 15 août nous semons sur une vieille couche, sous châssis, en terre saine et substantielle, en ayant soin de répandre la graine très clair, de manière à obtenir un plant trapu. Quand celui-ci a deux feuilles au-dessus des cotylédons, ce qui arrive après 12 à 15 jours, nous le mettons en pépinière, à 10 centimètres en tous sens, toujours sous châssis et dans un milieu analogue. Ceci a lieu vers la fin de septembre.

Les pieds se développent rapidement, bientôt ils se joignent, il est nécessaire de leur faire subir un second repiquage. Ici les personnes qui disposent de *bâches chauffées au thermosiphon*, ont la place toute trouvée; elles y planteront leurs tomates, en ayant soin de les rapprocher assez des vitres, au moment de leur floraison. On aura ainsi l'avantage de pouvoir chauffer chaque fois que les circonstances l'exigeront, et on pourra laisser les plantes sur place, *jusqu'à maturité complète des fruits*. On distance les plants de manière à mettre 12 pieds par panneau; on peut même aller jusqu'à 16, si les châssis sont suffisamment grands; mais dans le plus grand nombre de cas, si on ne dispose pas du matériel dont nous parlons, il faut choisir une vieille couche, chargée de bon sol, on dresse le terrain, on pose les coffres et on plante comme il vient d'être dit. Il va de soi qu'on enlève les pieds en motte, et qu'on arrose avant de les arracher. Ceci fait, il

importe de mouiller et couvrir de châssis; on accote les coffres avec de bon fumier recuit ou des feuilles jusqu'au niveau des châssis, de manière à avoir à l'intérieur une chaleur de 15 à 20°, chose relativement facile à la saison où nous opérons.

Vers le 10 octobre, la première inflorescence apparaît, on la maintient terminale en supprimant tous les bourgeons qui naissent autour d'elle, ainsi que ceux qui se montrent dans les aisselles des feuilles. Traité de la sorte, le pied de Tomate se compose d'une tige garnie de sept à huit feuilles et surmontée par une inflorescence fructifère. Ce travail de suppression des bourgeons sera continué jusqu'à la maturation des fruits.

Au 25 octobre, les fleurs paraissent. Il faut à ce moment non seulement tenir notre culture sainement et concentrer la chaleur, mais encore profiter des instants où le soleil se montre, pour renouveler l'air. Ce traitement se continue jusqu'à ce que les jeunes fruits soient noués. C'est alors, vers le 10 novembre, qu'il faut arracher les Tomates toujours en motte et les repoter en vase de 0^m16 pour les passer dans une serre donnant 15 à 18°. Il est essentiel de n'opérer le repotage qu'après que les fruits sont noués, de manière à ne pas interrompre la pousse durant la période de fécondation.

Les soins d'entretien consistent en arrosages, pincements, nettoyages. La température à maintenir aux approches de la maturation, oscille entre 20 et 25 degrés.

Il n'y a pas intérêt à pousser à la chaleur, attendu qu'il est ici plus facile de récolter tôt que tard et que l'on a plutôt intérêt à retarder. D'autre part, il convient de ne pas trop laisser baisser la température, ce qui serait contraire au développement normal des fruits.

Tels sont, en résumé, les soins qu'il faut donner pour récolter en janvier, soit après 120 ou 130 jours; si l'on veut récolter plus tard encore, on peut semer jusqu'au 15 septembre.

L'important, dans cette culture, c'est de faire fleurir et nouer avant les grands froids, de ne conserver qu'une seule inflorescence terminale, la première qui s'est montrée, et de maintenir une température convenable.

Par ce simple exposé, vous pouvez voir combien l'obtention de Tomates fraîches, en hiver, est chose facile.

HENRI CARON.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Picardie.)

*
* *

La Culture du Chrysanthème. — M. Grosdemange fait ressortir tout l'intérêt qu'il y aurait de cultiver le Chrysanthème au point de vue de l'obtention des plantes de massifs. Se basant sur ce qui s'est passé les 8 et 9 octobre derniers, dates auxquelles un abaissement subit de température de — 4° à — 5° a tout d'un coup anéanti les plantes ornementales estivales des jardins, telles que : *Geraniums*, *Begonias*, *Coleus*, voire même *Cannas* et *Dahlia*s, il fait remarquer combien le vide absolu des corbeilles et des plates bandes dans les parterres, à cette époque de l'année, est regrettable, surtout quand il arrive généralement qu'à ces premiers froids succède toute une longue série de beaux jours d'une durée parfois d'un mois à six semaines.

N'existe-t-il donc aucune espèce végétale capable de parer, sous notre climat, à ce regrettable inconvénient ? Le Chrysanthème, mieux que toutes les autres plantes vivaces rustiques, à floraison automnale, c'est-à-dire les *Asters*, *Helianthus*, *Solidago*, etc., répond entièrement à ce besoin, car, à l'inverse de ceux-ci, il se prête on ne peut mieux au transfert lorsque les plantes ont été élevées en pleine terre, de sorte que grâce à lui, du jour au lendemain, un massif qui a fait son temps peut être remanié et fleuri à nouveau.

Pour cette destination, il faut recourir à certaines variétés qui remplissent surtout les conditions suivantes : *port trapu*, *floribondité remarquable*, *rusticité la plus grande aux*

intempéries. Or, à ces différents points de vue, l'expérience a démontré que ce sont surtout les variétés à inflorescences petites ou moyennes, aujourd'hui généralement délaissées des cultures, qui sont les plus recommandables.

Parmi celles-ci, nous indiquerons : pour première saison : *Madame Castex Desgranges*, blanc pur extra ; pour deuxième saison : *Souvenir du Directeur Hardy*, nouvelle variété extra obtenue par M. J. Puteaux, de Versailles, au coloris rose hortensia ; *Deuil de Thiers*, carmin foncé ; *Deuil de Carnot*, variation de la précédente, marron foncé extra ; *Sœur Mélanie*, blanc pur ; *Samson*, jaune vif ; pour troisième saison : *Président Grévy*, rose glacé extra ; *Julia Lagravère*, marron foncé extra ; toutes variétés sélectionnées et admises chaque automne pour l'ornementation des massifs au Jardin-des-Plantes de Paris.

Les massifs unicolores, c'est-à-dire composés avec la même variété, sont plus durables et produisent généralement un meilleur effet décoratif que les massifs multicolores.

Aussitôt après la défloraison, pour l'hivernage, les pieds de Chrysanthèmes se mettent en jauge, près à près, séparément par variété, de préférence sous châssis à froid. En avril, on procède à leur multiplication par l'éclatage. Chaque éclat, à l'arrière-saison, doit constituer une touffe ; il suffit pour cela de les repiquer en planche, en sol bien ameubli, à quarante centimètres en tous sens, de les pincer deux ou trois fois successives, mais pas après la fin de juin, de pailler le sol et d'arroser au besoin.

En résumé, culture simple et facile, appelée à rendre de réels services dans les jardins. Qu'on se le dise : un ou deux massifs de Chrysanthèmes, soit à l'entrée de la propriété, soit, mieux encore, dans le voisinage immédiat de la maison d'habitation, produiront à l'automne un très heureux effet décoratif, et seront toujours appréciés de quiconque aime les fleurs.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons).

Notre plébiscite en faveur du Chrysanthème. — Après un laborieux travail, nous sommes enfin arrivés à terminer le dépouillement des bulletins de vote que nous avons reçus.

Il nous en est venu de presque tous les pays étrangers, Angleterre, Amérique, Belgique, Suisse, Italie, Portugal, Autriche, Allemagne, Espagne, Turquie, Roumanie, Grèce, Tunisie et Monaco.

Mille cinquante sept amateurs seulement ont répondu à notre appel; nous espérions mieux, d'après les huit mille formules que nous avons adressées de tous les côtés, à toutes les Sociétés connues, et surtout du développement pris par cette fleur; mais nous avons à lutter contre de terribles ennemis, l'apathie, l'indifférence et la... paresse.

Nous n'en adressons que plus sincèrement nos remerciements à ceux de nos lecteurs, ou appelés à le devenir, qui ont contribué à notre œuvre d'instruction utile à tous.

Nous publions en deux parties le résultat obtenu : à savoir les 50 premières variétés commençant par M^{me} Carnot avec 1.011 voix, presque l'unanimité, jusqu'à M. Panckoucke avec 408 voix, les 50 suivantes (de 50 à 100) commençant par Chrysanthémiste Délaux avec 407 voix, pour finir par M^{me} Desblancs avec 78 voix.

1. — M^{me} Carnot; grande fleur extra, pétales longs et échevelés, blanc pur. Japonais. Calvat, 1894. (1.011 voix).
2. — Le Colosse grenoblois; fleur énorme, blanc rosé strié lilas. Japonais. Calvat, 1894. (997 voix).
3. — Mrs. C. Harman Payne; mauve à revers argentés. Japonais incurvé. Calvat, 1892. (994 voix).
4. — M^{me} Edmond Roger; grande fleur jaune citron verdâtre, à centre vert d'eau foncé. Japonais incurvé. Calvat, 1896. (976 voix).
5. — Viviant-Morel; rose mauve, longs pétales retombants. Japonais. L. Lacroix, 1891. (971 voix).

6. — Calvat's Australian Gold; fleur énorme, jaune canari clair. Japonais incurvé. Calvat, 1896. (895 voix).
7. — *Enfant des deux Mondes*; jaune très clair passant au blanc de perle. Incurvé, duveteux. Crozy, 1893. (887 voix).
8. — W. H. Lincoln; jaune foncé. Importation japonaise, 1890. (876 voix).
9. — *Hairy Wonder*; jaune bronzé, duveteux. Japonais incurvé. Jones, 1893. (809 voix).
10. — William Tricker; rose délicat, pétales incurvés. Japonais. D'origine américaine, 1891. (808 voix).
11. — M^{me} Calvat; grande fleur, blanc carné. Japonais incurvé. Calvat, 1892. (767 voix).
12. — *Etoile de Lyon*; énorme fleur très large, rose lilacé. Hybride. Boucharlat, 1888. (762 voix).
13. — *Souvenir de petite amie*; blanc pur. Japonais. Calvat, 1893. (721 voix).
14. — Colonel W.-B. Smith; pétales larges et longs, bronze doré sablé de jaune. Japonais. Spaulding, 1892. (706 voix).
15. — M^{lle} Lucie Faure; fleur énorme blanc rosé à l'intérieur, passant au blanc pur. Japonais incurvé. Calvat, 1896. (701 voix).
16. — *Reine d'Angleterre*; fleur énorme, mauve. Japonais refl. Calvat, 1895. (689 voix).
17. — *Waban*; pétales longs incurvés roses. Japonais. Fewkes, 1891. (682 voix).
18. — M. Chénon de Leché; vieux rose, coloris unique. Japonais. Calvat, 1894. (661 voix).
19. — Louis Boehmer; rose vineux, argenté duveteux. Importation du Japon. Henderson, 1890. (660 voix).
20. — *Amiral Avellan*; très grande fleur, jaune foncé éblouissant. Hybr. refl. Calvat, 1894. (643 voix).
21. — Edwin Molyneux; cramoiisi marron, revers brun orangé. Japonais. Cannell, 1886. (639 voix).

22. — L'Isère; blanc saumoné. Japonais. Calvat, 1892. (631 voix).
23. — Mrs. Henry Robinson; blanc pur. Japonais incurvé, d'origine américaine, 1895. (623 voix).
24. — National Chrysantemum Society Jubilee (1); fleur énorme, mauve pâle nacré. Japonais incurvé. Calvat, 1896. (614 voix).
25. — Phœbus; jaune de chrome clair. Japonais. L. Lacroix, 1894. (605 voix).
26. — Florence Davis; blanc de perle, verdâtre au centre. Japonais refl. N. Davis, 1892. (603 voix).
27. — M^{me} Marius Ricoud; rose lilacé, revers argentés. Japonais. Calvat, 1892. (593 voix).
28. — Niveus; blanc de neige. Japonais. N. Smith, 1892. (584 voix).
29. — William Falconer; rose tendre, duveteux. Japonais. Spaulding, 1892. (578 voix).
30. — E. Forgeot; belle fleur incurvée violette, à revers argentés. Hybride. Forgeot, 1893. (561 voix).
31. — Charles Davis; grande fleur jaune serin, teintée bronze rosé. Japonais. N. Davis, 1893. (558 voix).
32. — Philadelphia; coloris très remarquable, jaune paille, centre citron. Japonais incurvé. Graham, 1894. (557 voix).
33. — Deuil de Jules Ferry; violet foncé, à revers pâles. Japonais incurvé. Calvat, 1894. (549 voix).
34. — Lilian B. Bird; longs pétales tub. rose crevette. Importation du Japon, 1889. (539 voix).
35. — Duchesse d'York; fleur très grande jaune soufre. Japonais. J. Carrathers, 1895. (532 voix).
36. — Louise; grande fleur blanc nacré lilacé. Japonais incurvé. Calvat, 1892. (524 voix).
37. — Capitaine Lucien Chauré; très grande fleur jaune

(1) Le nom de Jubilee sera suffisant.

- chamois. Japonais incurvé, duveteux. Calvat, 1895. (503 voix).
38. — La Moucherotte; grande fleur rouge mordoré, revers jaunâtres. Japonais incurvé. Calvat, 1894. (487 voix).
39. — Yellow Dragon; syn. Golden Dragon; beau jaune d'or. Importation du Japon, 1883. (484 voix).
40. — Julian Hillpert; jaune primevère. Japonais. Jones, 1893. (481 voix).
41. — M^{me} Philippe Rivoire; belle fleur blanc pur. Hybride. Rivoire, 1894. (463 voix).
42. — Ma Perfection; très grande fleur incurvée blanc pur. Japonais. Calvat, 1896. (442 voix).
43. — Henry Jacotot fils; rouge cramoisi, revers or. Japonais. Calvat, 1893. (431 voix).
44. — M^{me} Lucien Chauré; rouge sang dragon, coloris très remarquable. Japonais. De Reydellet, 1894. (428 voix).
45. — Belle des Gordes; grande fleur rose nacré brillant. Japonais duveteux. Calvat, 1896. (426 voix).
46. — Eda Prass; saumon délicat passant au blanc crème. Japonais. Dorner, 1891. (421 voix).
47. — Robert Owen; grande fleur incurvée bronze doré. Japonais. R. Owen, 1892. (419 voix).
48. — M^{me} Chapuis-Parent; rose porcelaine tendre à reflets argentés. Japonais. Rozain, 1894. (427 voix).
49. — The Queen; grande fleur incurvée blanche. Hybride. D'origine américaine, 1893. (411 voix).
50. — M. Panckoucke; grande fleur jaune vif à pétales très larges échevelés. Japonais. Calvat, 1893. (408 voix).
51. — Chrysanthémiste Delaux. (407 v.).
52. — Président Nonin.
53. — M^{me} Teston.
54. — Jules Chrétien.
55. — Directeur Tisserand.

56. — Gloire Lyonnaise.
57. — The Egyptian.
58. — Gambetta.
59. — M^{me} Fleurdelix.
60. — John H. Taylor.
61. — Souvenir de l'Exposition de Grenoble.
62. — Raffaello Mercatelli.
63. — Edouard André.
64. — Lea Levêque.
65. — Arthur Gué.
66. — Aigle des Alpes.
67. — M^{me} de la Rocheterie.
68. — M^{lle} Thérèse Rey.
69. — Souvenir de ma Sœur.
70. — M^{me} Jane Lévy-Alvarès.
71. — Australie.
72. — Laurence Zédé.
73. — Richard Dean.
74. — Demay-Taillandier.
75. — Princesse de Galles.
76. — Héroïne d'Orléans.
77. — Lord Brooke.
78. — Léon Dabat.
79. — Catros-Gérard.
80. — Vaucanson.
81. — Fratelli Cataneo.
82. — Préfet Robert.
83. — Lady Selborne.
84. — L'amie Yvonne.
85. — Sunset.
86. — M^{me} Hoste.
87. — Fleur grenobloise.
88. — Antoinette.
89. — Souvenir de Petite Madeleine.
90. — Boule d'Or.

91. — M^{me} Rozain.
92. — Geo-Childs.
93. — Ada Spaulding.
94. — Amiral Symonds.
95. — Souvenir de Haarlem.
96. — Ocana.
97. — Baronne de Rothschild.
98. — Congrès de Bourges.
99. — Noces d'Or.
100. — M^{me} Desblanc. (78 v.).

(*Le Moniteur d'Horticulture*).

*
*
*

Bouturage d'été du Rosier. — Voici un procédé fort simple, que nous avons expérimenté et qui nous a donné de très bons résultats dans nos cultures de rosiers. Au lieu de monter la couche au moyen du fumier, nous avons pris des gazons, de l'herbe, pas trop jeune, fauchée depuis vingt-quatre heures et un peu fanée.

Cette couche a donné une très forte chaleur de fond pendant quinze jours. L'essai fut fait dans un coffre de deux châssis, garni exclusivement de boutures de *la France*.

Les boutures furent faites en août, comme d'habitude, avec des tronçons garnis de trois feuilles, de préférence avec talon. La couche fut chargée de deux doigts de terre, composée de mottes de terre de bruyère restées sur les tamis, puis d'une couche de 0^m06 de vieux terreau mélangé de sable à gros grains. Dans ce compost, les boutures furent piquées, puis aspergées, couvertes de châssis et ombragées d'une natte de Russie. L'ombrage resta jusqu'à ce que les boutures fussent enracinées; on se contenta ensuite de les asperger quatre fois par jour et d'aérer légèrement quand la couche fut en pleine fermentation.

Soignées dans ces conditions pendant environ trois semaines, quatre-vingt-dix pour cent des boutures furent

enlevées de la couche garnie d'une belle motte de racines. Les autres avaient quelques racines ou simplement des bourrelets; mais très peu avaient noirci, ce qui est, on le sait, le cas le plus fréquent dans les bouturages faits sans chaleur de fond.

Le procédé que nous venons de décrire nous paraît d'autant plus digne d'intérêt, que ces boutures, enracinées en août-septembre, peuvent encore être confiées à la pleine terre en automne, avoir repris avant l'hiver et former de belles plantes dès l'année suivante. E. S.

(*Revue de l'horticulture belge et étrangère*).

Culture à tige unique des Hortensias. — Le *Garden and Forest* donne le moyen suivant pour obtenir d'énormes inflorescences d'Hortensias. On choisit, pour le bouturage, les jeunes pousses ne montrant pas encore de boutons. Lorsqu'elles ont pris racine, on les met dans des pots de 0^m07 à 0^m08 de diamètre et on les repote successivement jusqu'à ce qu'on arrive à les mettre en pots de 0^m20. On doit les laisser croître en serre tempérée ou sur couche tiède. La terre employée se compose de deux parties de terre fibreuse, une partie de terreau de feuilles et une partie de sable blanc avec addition d'un peu de noir animal ou de poudre d'os. Toutes les pousses latérales doivent être coupées au fur et à mesure qu'elles se montrent, et, dès que les boutons à fleurs sont formés, on peut arroser à l'engrais chimique jusqu'au moment de l'épanouissement. Les plantes ainsi produites, donnent des inflorescences de 0^m40 à 0^m60 de diamètre et même au-delà.

Pour une bonne réussite, il est nécessaire que le bois soit bien aoûté, sans quoi on n'obtiendrait pas de belles inflorescences; pour cela, il est utile de placer les plantes au soleil, les pots non enterrés, mais abrités néanmoins des rayons solaires. (*L'Horticulture nouvelle*).

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'Horticulture sont suspendues
pendant le Mois de Septembre.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.